

Réforme du primaire: "des ambitions assez modestes", selon les inspecteurs UNSA

"Les ambitions fixées pour l'école primaire apparaissent comme assez modestes", résume le SI.EN-UNSA, qui commente, dans un communiqué ce vendredi 23 novembre 2007, les propositions du Ministre de l'Éducation nationale pour "définir un nouvel horizon pour l'école primaire" (L'AEF n°86567). "Si donner une priorité à la maîtrise de la langue est légitime, limiter l'action de l'école à son apprentissage en réduit la portée dans la volonté affichée de limiter l'échec culturel et social", regrette le syndicat. Contacté par L'AEF, Patrick Roumagnac, secrétaire général du SI.EN, évoque un "texte inquiétant" et craint que cette "réduction des objectifs de l'école primaire soit au final très négative pour les élèves".

Le SI.EN souligne que "les injonctions posées relèvent plus de l'incantatoire que du pragmatique". Il regrette que peu de choses soient prévues pour dissocier la réussite scolaire des inégalités sociales, "si ce n'est un modèle de pilotage par les résultats se substituant au pilotage par le projet d'établissement qui prévaut actuellement". Le syndicat relève également des "affirmations non étayées": "Ainsi, nous apprenons que la dernière révision des programmes est jugée 'peu satisfaisante', mais par qui ?"

#### ÉVALUATION

Concernant l'évaluation des enseignants, le document du ministère estime qu'il faut "d'abord faire confiance aux maîtres". Le SI.EN tient à "rassurer le ministre": "si son prédécesseur se défiait volontiers des maîtres, les inspecteurs pour leur part n'ont jamais fonctionné selon ce registre et notre organisation syndicale a toujours soutenu le principe de la confiance. Ce n'est donc pas une véritable évolution des pratiques d'évaluation des enseignants qui est suggérée." Patrick Roumagnac se dit "très favorable à l'évaluation collective" et regrette que l'un des indicateurs de la LOLF soit une inspection individuelle tous les cinq ans. "Il s'agit d'une manière désuète de gérer le personnel. Cela n'a pas de sens d'évaluer à la même fréquence des enseignants qui débutent et d'autres qui sont en fin de carrière. L'inspection doit servir à aider davantage les débutants."

Le syndicat estime "légitime" la prise en charge individualisée des élèves en difficulté, mais "les deux heures hebdomadaires qui seront dégagées pour les enseignants ne sont pas la garantie d'un succès en ce domaine". "Ne serait-il pas plus pertinent d'utiliser ce temps dégagé pour renforcer le travail en équipe au sein des écoles?"

Enfin, le syndicat se dit une nouvelle fois "obligé de dénoncer la méthode", déplorant de "n'être en aucune manière consultés, ni sur les évolutions de l'école primaire que leur pratique quotidienne leur permet d'envisager, ni sur les évolutions induites de leurs propres missions". Il "signale donc au ministre qu'il est prêt à participer à cette réflexion, à moins bien sûr que celle-ci ne soit que de pure forme".

Contact : SI.EN-UNSA, M. Patrick Roumagnac, secrétaire général, 01 43 22 68 19, sien@unsa-education.org, [www.unsa-education.org/sien](http://www.unsa-education.org/sien)